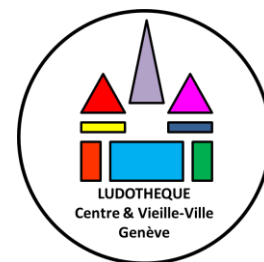


LUDOTHEQUE CENTRE ET VIEILLE-VILLE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

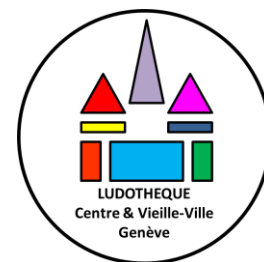




SOMMAIRE

Mot du président	3
1. Composition du comité et de l'équipe	4
2. Statistiques.....	4
3. Thèmes des différents espaces de jeux	5
3.1. Espace « symbolique »	5
3.2. Au rez-de-chaussée.....	5
3.3. Au 1er étage	7
4. Animations.....	7
4.1. Soirées jeux :.....	7
4.2. Festival International des Jeux (du 22 au 24 février) :.....	8
4.3. Fête de la 1ère Feuille (le 23 mars) :.....	8
4.4. Fête d'avant l'été (le 15 juin) :.....	8
4.5. Semaine à la Treille (du 1er au 4 juillet) :.....	8
4.6. Ludobus (du 24 au 27 juillet) :.....	9
4.7. Fête de l'Escalade (le 10 décembre) :.....	9
5. Événements particuliers	9
5.1. Déménagement de la salle 22 :.....	9
5.2. Ludothécaire travaillant dans deux ludothèques :.....	10
6. Formation	10
6.1. Formation COLESAR (le 4 octobre) :.....	10
7. Projet « Un Manège Pour Tous »	10
8. Remerciements	11

« L'homme ne cesse pas de jouer quand il devient vieux, il devient vieux quand il cesse de jouer. »
G.B. Shaw



Mot du président

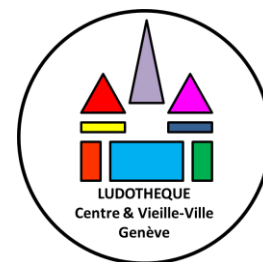
Cher public, chères et chers et ludothécaires, chère et cher membres du comité,
En cette date du 29 septembre 2020, tardive pour la tenue de l'assemblée générale relative à l'année 2019 je vous salue toutes et tous et je me réjouis de vous voir en bonne santé. L'année dernière nous semble bien lointaine suite à la crise du virus made in China qui frappe l'ensemble de la planète depuis ce printemps. Je souhaite donc rappeler quelques faits et événements qui l'ont jalonnée afin qu'elle ne tombe pas entièrement dans l'oubli.

L'an 2019 s'est déroulé dans l'attente et la préparation de l'ouverture du Manège pour tous prévue alors pour la rentrée scolaire 2020. A Ferdinand-Hodler, le public a cependant pu pleinement investir l'aménagement mis en place en 2018 et apprécier les équipements nouvellement acquis, à savoir les plateaux équipés de tiroirs qui permettent de changer très rapidement de jeux et le meuble cuisine. Je constate avec plaisir que la fréquentation tout public a augmenté, confirmant ainsi la tendance de 2018, de même que l'accueil institutionnel après un fléchissement l'année précédente.

En ce qui concerne les fêtes en plein air, leur destin fut fort contrasté. Si la Fête de la première feuille s'est déroulée sous un soleil radieux, la Fête d'avant été, en revanche, a dû être annulée au dernier moment en raison de la violente tempête du 15 juin qui restera certainement inscrite dans les annales météorologiques.

A la fin de l'année scolaire, les ludothécaires ont été mis à rude épreuve lorsqu'il a fallu procéder en urgence au déménagement du dépôt de la salle 22 qui devait être vidée pour accueillir une nouvelle classe à la rentrée. Grâce à une bonne collaboration de la part de la direction et du concierge de l'école, ainsi que de la représentante du Service des écoles de la Ville de Genève, ce déménagement s'est déroulé sans anicroche et une salle de remplacement a été trouvée au sein même de l'école.

Enfin, je me dois de mentionner un moment de tension avec le Service des écoles de la Ville de Genève en raison de la question de l'ouverture de la ludothèque durant l'été. Face à la faible fréquentation en été, due à la localisation de la ludothèque, nous recherchions depuis plusieurs années un lieu plus attrayant. La Treille fut donc naturellement choisie pour externaliser la ludothèque pendant l'été. Malheureusement, l'espace de stockage proposé par le Service des écoles nous a paru insuffisant et il aurait été beaucoup trop coûteux de louer un camion pour entreposer le matériel. Abandonnant l'idée de passer un été à la Treille nous demandâmes de pouvoir fermer la ludothèque durant quatre semaines pour employer les forces à meilleur escient. Cette demande fut très mal reçue par la Ville et nous nous sommes finalement contentés d'externaliser la ludothèque pendant la première semaine de juillet en compagnie de la Maison de quartier Chausse-Coq et de passer le reste de l'été dans l'école Ferdinand-Hodler en considérant que ce serait la dernière fois puisque l'été 2020 serait consacré à l'emménagement au Manège. Cette situation a généré de la frustration au sein de l'équipe de la ludothèque et un certain mécontentement du côté de la Ville. Néanmoins, une rencontre a eu lieu au mois de novembre entre les représentantes du Service des écoles, le ludothécaire responsable et le comité incorporé qui a permis de renouer avec un sain dialogue et nous sommes sortis de cette réunion certains qu'à l'avenir le Service des écoles et la ludothèque Centre et Vieille-Ville sauront collaborer de façon constructive.



1. Composition du comité et de l'équipe

Comité :

Président : Hansjörg Roth
 Trésorière : Georges Lambert
 Secrétaire : Marianne Dubois

Vérificateur des comptes : -Simone Coppo

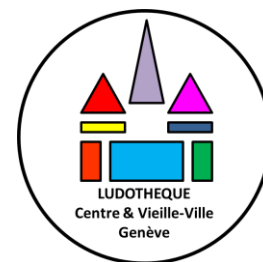
Equipe :

Responsable : Romain Coosemans (50%)
 Ludothécaires : Hervé Bouloudani (45%)
 Dalila Geuggis (37,5%)
 Ednalva Ramos (37,5%)
 Émilie Viau (30%)

2. Statistiques

	Nombre total	Moyenne mensuelle	Moyenne journalière	Jours d'ouverture
Accueil tout public				
Famille adhérentes	49 (+9% en 2018)	4,08	/	/
Adultes	4609 (+17% en 2018)	383,58	24,01	192
Enfants	5930 (+19% en 2018)	494,17	30,89	192
Prêts				
Prêts	668 (-3% en 2018)	55,67	3,36	199
Accueil institutionnel				
École	657 (+16% en 2018)	54,75	20,53	32
Crèche	850 (+7% en 2018)	70,83	17,34	49
Giap	608 (+1% en 2018)	50,67	13,22	46
Autres	46 (+171% en 2018)	3,83	23	2

En novembre 2018, la mise en réseau des ludothèques en Ville de Genève a permis aux utilisateurs d'une ludothèque de pouvoir emprunter, sans surcoût, dans toutes les autres ludothèques. Cela a donc permis



aux familles de profiter des jeux des différentes ludothèques. Malgré cette démarche très appréciée du public, l'emprunt des jeux est en légère baisse ce qui peut s'expliquer par un manque d'attractivité du contenu de l'espace prêt.

L'équipe a pris conscience, en 2018 déjà, que l'état, l'ancienneté et le « faible » nombre de jouets proposés au prêt sont préjudiciables au vu du nombre plus important de familles pouvant venir emprunter. C'est la raison pour laquelle l'équipe a souhaité investir du temps et de l'argent dans le renouvellement de ces jouets. Malheureusement, les priorités ne sont pas toujours celles que nous voudrions et la volonté d'achat ne s'est pas concrétisé aussi clairement que nous l'espérions. Dans tous les cas, la date « limite » est fixée à avril 2021, date d'entrée au Manège.

3. Thèmes des différents espaces de jeux

Les ludothécaires souhaitent proposer aux usagers des thèmes qui varient régulièrement dans les différents espaces. Le changement des thèmes se fait de deux manières. Pour l'espace « symbolique », toute l'équipe est intégrée à la réflexion : du choix du thème aux éléments le constituant mais aussi dans la recherche et l'achat du matériel. Pour les autres espaces, les ludothécaires sont répartis en deux groupes étant chacun dédié à une zone : celle du rez-de-chaussée pour les « petits » et celle de l'étage pour les « grands ».

3.1. Espace « symbolique »

Thème : -l'école (29 octobre 2018) : plus d'un mois après la rentrée des enfants, la ludothèque s'est transformée en salle de classe. 1 pupitre pour ceux qui voudraient enseigner, 2 pour les enfants qui préfèrent apprendre, des cahiers, des feutres et stylos.

A noter que ce thème n'est pas le plus adapté pour les tous jeunes et il a donc fallu régulièrement retirer du matériel (ou en rajouter) en fonction des différents temps d'ouverture et du public présent.

-Chantier (14 janvier) : l'époque hivernale, caractérisée, par une forte affluence du public, nécessite de proposer des thèmes qui correspondront au plus grand nombre et qui ainsi absorberont et canaliseront beaucoup d'enfants. Le chantier fait partie de ces thèmes qui plaisent et dont les enfants ne se lassent pas. De plus, l'organisation proposée : la cabane de chantier avec sa petite table, la pelleuse à taille d'enfant et les très nombreux accessoires (gilets, outils, etc.) permettaient aux enfants de varier les activités.

-vétérinaire (26 avril) :

-le restaurant (26 septembre) : ne voulant pas remiser la cabane dans l'un des lieux de stockage proposés lors du déménagement de la salle 22, il a été décidé qu'elle serait utilisée dans les différents thèmes mis en place. C'est ainsi qu'elle s'est transformée en espace pour cuisiner juste à côté des deux tables sur lesquelles les enfants mangeaient. Un kiosque donnait une seconde zone pour cuisiner de la nourriture destinée à être mangée rapidement. Une des nouveautés est que l'espace sous la mezzanine est venue compléter le restaurant puisqu'il s'est transformé en marché. Les enfants évoluaient ainsi entre ces deux espaces de jeux créant plus d'interactions.

3.2. Au rez-de-chaussée



Dans cette partie de la ludothèque, les ludothécaires ont réfléchi pour mettre en avant des espaces pour les 0 – 6 ans mais sans oublier qu’il s’agit aussi d’un lieu de passage et que de ce fait, les plus grands pourraient aussi venir profiter des jeux et jouets mis à disposition. Les thèmes et le matériel proposés répondent quand même à la sécurité des 0 – 3 ans (Playmobil 1, 2, 3, billes à demander au bureau, etc.).

Sous la mezzanine :

Cet espace, une cuisine, change très peu au cours de l’année. Grâce à la subvention extraordinaire reçue en fin d’année 2018, un nouveau meuble pour cuisiner a été acheté et est venu remplacer l’ancien lors du thème « restaurant ». Les éléments mobiles (couverts, aliments, ustensiles, etc.) sont toutefois changés régulièrement pour apporter du changement pour les utilisateurs réguliers.

La cuisine est devenue, le temps du thème « restaurant », un marché où les enfants faisaient leurs courses avant d’aller les cuisiner.

Sous l’escalier :

La chambre de bébé est un espace permanent car comme la cuisine, ce thème est très adapté pour les plus jeunes. Les enfants peuvent changer, habiller, baigner et promener les bébés. Situé sous l’escalier, cela en fait une zone assez protégée favorisant le jeu.

Les dinosaures sont venus s’installer durant quelques semaines grâce à des jouets résistants et facilement manipulables. Un tissu décoratif permettait aux enfants de se retrouver à l’époque jurassique.

Plateau rectangle :

Ce plateau rectangulaire permet de créer de petits univers de jeu qui peuvent être changés plus souvent. Pour cette année, les enfants ont pu s’amuser à faire de la construction avec les Clipo, petites formes qui peuvent s’assembler à loisir et même pour les très jeunes. Ils ont également pu profiter d’un garage et de ses nombreux véhicules. Une petite ville, dessinée sur le tapis de jeu, permettaient aux enfants de faire évoluer dessus la camionnette des pompiers, l’ambulance, la voiture de police et plus encore. Le petit train et le Père Noël sont venus compléter les décorations hivernales afin que les plus jeunes puissent également profiter, à la ludothèque, de la magie des fêtes de fin d’année.

Plateau carré :

Un second plateau de jeux, aux dimensions plus modestes que son grand frère, permet de créer un second petit espace de jeu symbolique ou d’assemblage pour les plus jeunes.

Même si le symbolique a tenu une place prépondérante, des Mégablock, permettant de construire librement ou plutôt de représenter un aéroport, a pris place dans cet espace. Pour la mise en scène, les thématiques suivantes sont venues proposer d’autres univers : la ferme, la fête foraine, le safari et le zoo. Bien que parfois proches, le matériel proposé permettait aux enfants de ne pas avoir d’effet de redondance : de Happyland en passant par les Playmobil 1.2.3 avec du Little People de Fisher Price.

Sur la mezzanine :

La partie supérieure de la mezzanine est un espace un peu à part car l’accès est conditionné par l’escalier (assez raide) et la demande de ne pas monter ou descendre du matériel (pour éviter des chutes trop nombreuses). De ce fait, elle devrait être une zone calme où les thèmes même s’ils restent destinée aux 0 – 6 ans sont plus travaillés. Pourtant ce n’est pas toujours le cas à cause du matériel qui se déplacent, les enfants qui expérimentent les sauts bruyants ou ceux qui sont non accompagnés et qui sont encore



dans la destruction que le jeu symbolique. Malgré cela, un château avec des poneys et licornes aux crinières colorées et une ferme et tous les animaux et fermiers en bois ont été appréciés par les enfants.

3.3. Au 1er étage

Dans cette partie de la ludothèque, les ludothécaires réfléchissent spécifiquement aux 5 – 12 ans puisque seuls les enfants ayant 6 ans dans l'année civile peuvent venir profiter des jeux et jouets proposés. L'installation d'une séparation en bois et d'une barrière a permis réellement de cloisonner cet espace et ainsi d'éviter que certains parents permettent tout de même à leurs plus jeunes enfants d'y accéder. Grâce à cela, les ludothécaires ont pu mettre en avant des jeux contenant de petites pièces, type Lego, ou des thématiques plus « matures ».

Plateau rectangle :

La jungle s'est invitée sur ce plateau pour le plaisir des jeunes constructeurs et fans de Lego. La Guerre des Étoiles, phénomène mondial, s'est invitée dans les locaux de la ludothèque par l'intermédiaire des Lego. Plusieurs types de Lego ont été proposés car même si les enfants ont davantage de compétences et de dextérité, les conditions de jeu favorisent davantage le jeu de mise en scène que la construction. C'est pour cela que de grandes figurines à construire sont également venues rejoindre les pièces normales afin de pouvoir correspondre à un public le plus large possible.

Symbolique :

Suite au nouvel aménagement de l'étage, un temps de réflexion a été nécessaire afin de proposer des thématiques correspondant à la tranche d'âge. Un circuit de voiture Mario Kart a été la toute première animation mise en place et a permis de préparer les thèmes suivants qui furent plus poussés. Deux thématiques, l'Égypte et les pirates, ont permis aux enfants de jouer avec les Playmobil et les très nombreux accessoires. Les poupées Enchantimals, amies de la nature, vivent de nombreuses aventures, inventées par les enfants, avec leurs compagnons à pattes, à plumes ou à poils.

4. Animations

4.1. Soirées jeux :

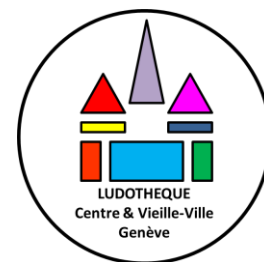
Au-delà, des chiffres de fréquentation qui sont faibles, il est important de souligner que les changements d'organisation effectués ont eu plusieurs impacts significatifs :

-réduire l'effet « garde en soirée », c'est à dire les adultes qui trouvaient dans ces soirées, une opportunité de laisser leurs enfants jouer pendant qu'ils se retrouvaient entre parents (autour du buffet principalement)

-attirer des joueurs de tout âge. Les plus jeunes joueurs ont 5 ans et les plus âgés environ 60 ans.

-donner aux ludothécaires plus d'opportunité d'expliquer des jeux plus complexes ou qui nécessitent plus de disponibilité (durée ou concentration).

	25/01	08/03	10/05	04/10	8/11
Adultes	7	10	15	11	6
Enfants	6	5	12	9	2



La communication est un élément essentiel et il faudra davantage axer sur les réseaux sociaux, sur le site internet de la ludothèque plutôt que sur des flyers version papier qui, en plus de représenter une dépense importante en temps et argent, n'ont pas un impact significatif.

Une réflexion est en cours afin, si ce n'est pas d'avoir un document commun à toutes les ludothèques pour les soirées jeux de société, au moins de répartir les soirées jeux entre les ludothèques afin qu'ils n'y aient pas plusieurs le même soir.

4.2. Festival International des Jeux (du 22 au 24 février) :

Les impératifs personnels ainsi que l'obligation d'être deux ludothécaires présents pour l'ouverture tout public du samedi n'ont pas permis que la ludothèque Centre et Vieille-Ville participe à cet important événement ludique.

4.3. Fête de la 1ère Feuille (le 23 mars) :

Les travaux de reconstruction de la salle du Grand Conseil ont modifié la disposition des différents stands. Ainsi, la ludothèque s'est retrouvée près du bac à sable avec beaucoup plus de place pour ses différentes animations.

Pour cette édition, le thème de la fête de la 1^{ère} Feuille était la nature. Assez générique, les ludothécaires ont décidé d'axer les espaces symboliques sur les animaux. Ainsi, de nombreuses peluches ont pu être soignées par des vétérinaires en herbe habillés en conséquence, utilisant les lits et autres accessoires pour prodiguer les soins nécessaires au rétablissement des animaux. Un plateau de jeu contenant des Playmobil 1, 2, 3, en lien avec le safari venait compléter la thématique sur les animaux. Sur ce plateau trônait, à environ 2,50 mètres de haut un tigre blanc.

Des grands jeux en bois et des jeux de société permettaient que les enfants, adolescents et adultes recherchant des jeux de règles puissent participer à grande manifestation regroupant les principaux acteurs du quartier.

Les plus jeunes gambadaient librement sur des tapis contenant des jouets 1^{er} âge avec toutefois une difficulté relative au manque de protection face au soleil.

Le bac à sable a été investi par divers véhicules et du matériel de chantier et les enfants ne l'ont pas quitté heureux de pouvoir réaliser des constructions éphémères.

4.4. Fête d'avant l'été (le 15 juin) :

Une ludothécaire devait participer à cet événement organisé par la Maison de Quartier. Malheureusement les intempéries lors de cette journée n'ont pas permis la concrétisation de cette manifestation.

4.5. Semaine à la Treille (du 1er au 4 juillet) :

Durant la première semaine des vacances d'été, la ludothèque a quitté temporairement ses locaux de l'école Ferdinand Hodler pour animer des jouets et jeux de société à la Promenade de la Treille en partenariat avec la Maison de Quartier de Chausse-Coq.

La fréquentation, faible le lundi, a augmenté jusqu'à atteindre environ 120 personnes différentes le jeudi après-midi. Au vu de la proximité avec des Bastions, les ludothécaires sont passés proposer aux familles, présentes sur les aires de jeux, les activités de la Treille ce qui a permis de faire venir quelques personnes qui n'avaient pas connaissance de notre présence à la Treille.



La mise en place de cette semaine a nécessité de nombreux aller-retour avec la Ville pour organiser l'occupation de la Treille. Avec le refus d'avoir un conteneur sur place, un camion de location et des places de parking ont été réservés. Ces sommes non budgétées ainsi que les nombreuses heures réalisées (la préparation et rangement du matériel ainsi que la présence de 3 ludothécaires pour l'animation sur place) ont conduit à proposer cette animation sur une seule semaine afin de voir si l'investissement était justifié par une forte présence du public.

4.6. Ludobus (du 24 au 27 juillet) :

Cette année encore, deux ludothécaires ont joint leurs forces à deux ludobuscaires (ou ludothécaire hors ville) durant la semaine du Ludobus. Celle-ci s'est déroulée au parc des Bastions qui est un lieu privilégié pour profiter d'un moment de jeux avec les structures permanentes. De plus, les nombreux espaces ombragés, la pelouse présente en grande quantité font de ce parc un lieu de détente privilégié qui est fréquenté même lorsque le Ludobus n'est pas présent.

4.7. Fête de l'Escalade (le 10 décembre) :

L'école de Ferdinand Hodler a interpellé la ludothèque afin que les ludothécaires proposent une animation entre la récréation (15h00) et le départ du cortège (prévu à 17h00). La ludothèque a proposé quelques jeux : parachute, spirobille, hockey géant, casse brique, passe-trappe, puissance 4 géant, chatôco, jeu du marin.

Ce temps d'animation s'est très bien déroulé malgré le froid. Les 3 ludothécaires ont proposé des jeux se jouant sans leur aide et d'autres qu'ils animaient. Il y avait suffisamment de place pour les jeux qui se trouvaient installés dans la cour, derrière la cage de foot. Quelques parents ont rejoint leurs enfants pour partager une ou plusieurs parties de jeu.

5. Événements particuliers

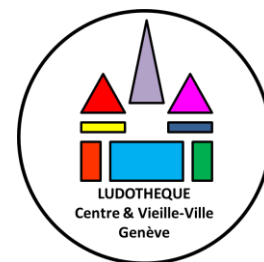
5.1. Déménagement de la salle 22 :

Après quelques années de sursis, la nouvelle est tombée le mardi 11 juin. La salle 22, espace qui servait de lieu de stockage pour les différentes caisses et futurs espaces d'animation, le matériel pour l'extérieur, les décors pour les thèmes et les archives entre autres, allait accueillir une nouvelle classe à la rentrée.

Une rencontre avec le concierge, la directrice d'école, un représentant de la Ville et le président de la ludothèque a eu lieu le 13 juin afin de convenir des modalités de déménagement et surtout trouver où le matériel pourrait être stocké en attendant le déménagement final au manège.

Un grand soutien a été apporté par les divers partenaires afin qu'au 8 juillet, le déménagement soit terminé. Le matériel a été réparti en trois lieux : la salle 32 qui faisait office de nouvel espace de stockage et où se trouvent tous les éléments dont la ludothèque aura besoin pendant 1 an ; le local de l'AGL pour le matériel inutile jusqu'à l'entrée dans les locaux du Manège ; la déchèterie pour le reste qui n'a plus d'intérêt pour la ludothèque et qui n'a pas trouvé de structures (ludothèques, écoles, etc.) intéressées.

La principale difficulté fut le manque de temps (pallié en partie par la mise à disposition d'un stagiaire de Pré-Picot et d'un jeune de la boîte à boulot payé par la Ville) associé à la préparation de la semaine à la Treille. Il a fallu donc privilégier le déménagement et la Treille au détriment d'autres tâches dont notamment la prospection de nouveaux jouets pour pallier la faiblesse de l'espace prêt.



5.2. Ludothécaire travaillant dans deux ludothèques :

La prise de fonction d'une des ludothécaires à la ludothèque de Plainpalais-Jonction, en automne, a modifié légèrement l'organisation mise en place et notamment pour l'accueil des classes. En effet, ne pouvant plus travailler le jeudi après-midi, il a fallu qu'un autre ludothécaire la remplace, ce qui s'est fait assez facilement. Cette modification n'a impacté ni les heures des ludothécaires ni l'organisation mise en place pour les deux écoles.

De plus, une vigilance importée a été apportée sur la planification des présences du samedi matin afin que le nombre d'ouverture requis dans les deux ludothèques soit effectué.

6. Formation

6.1. Formation COLESAR (le 4 octobre) :

Deux ludothécaires ont approfondi leurs connaissances dans le système de classification ESAR ainsi que sa version simplifiée COL. Ces personnes ont été choisies car la première s'occupe principalement de l'enregistrement des jeux et jouets et la seconde, bien que maîtrisant ces concepts, n'avait pas eu l'occasion de suivre la formation. C'était donc la possibilité pour elle de suivre une formation et poser les questions auxquelles des professionnels de la classification ont pu répondre.

Dans sa globalité, cette journée de formation a été appréciée et a permis de revoir les concepts qui peuvent parfois poser des difficultés.

6.2. Formation continue :

Après 2 ans de présence dans la ludothèque, Émilie s'est inscrite à la formation de base des ludothécaires. Cette bonne nouvelle pour elle a toutefois créé un flou quant à la planification des samedis sur l'année 2022. En effet, Émilie étant sur deux lieux et la formation devant se dérouler des lundis et des samedis, cela semblait compliqué de faire coïncider les obligations d'ouverture dans chacune des structures, la formation et le respect de la CCT qui préconise au minimum 2 samedis et dimanches non travaillés. De plus, les dates de formation ont été connues très tardivement quasiment fin décembre pour un début de formation en janvier.

Une demande de prise en charge d'une partie des samedis de formation a été faite à la Ville qui devrait être décidée l'année prochaine.

7. Projet « Un Manège Pour Tous »

Le projet « Un Manège Pour Tous » a pour finalité que le manège situé Rue Piachaud, bâtiment classé du 17^{ème} siècle, puisse à nouveau devenir un lieu de vie destiné à la population et géré par la population.

Après des années de pétition, de travail en collectif et d'échanges entre les associations et la Ville, le projet a pris une dimension concrète en mars 2018 avec l'adoption du financement et le lancement des travaux en octobre de la même année.



Un projet de financement participatif, lancé fin février, a permis de réunir les fonds nécessaires, plus de 10 000 CHF, pour la réalisation d'un film sur le projet manège. Les associations qui le souhaitaient ont proposé des contreparties pour les personnes qui soutenaient financièrement la réalisation du film. La contrepartie proposée par la ludothèque, l'abonnement gratuit pour une année, n'a intéressé aucune personne contrairement aux autres contreparties comme par exemple : visite guidée de la Vieille-Ville, T-shirt avec le logo de la MQCC, photo/affiche du film (format carte postale) signée, bons pour la 1^{ère} Feuille, cours accéléré de montage.

Marianne et Romain ont participé à 18 heures de formation sur la gouvernance partagée en février. Ce fut la première étape, essentielle, afin d'appréhender une manière différente de s'organiser dans le cadre d'une collaboration à venir. Ainsi, l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville, l'Association des Parents d'Élèves du Centre-Ville, la crèche de la Madeleine, la Maison de Quartier de Chausse-Coq et la ludothèque se sont engagées dans un long processus qui se concrétisera lors de l'occupation dans les locaux (mais qui ne se terminera pas pour autant). L'instant Z, structure formatrice, a proposé une version aménagée du modèle de l'holocratie (système de gouvernance, fondé sur la mise en œuvre formalisée de modes de prise de décision et de répartition des responsabilités communes à tous) afin que l'ensemble des membres des associations (autant bénévoles que professionnels) puissent s'organiser et « diriger » le Manège sans être dans le modèle de pouvoir pyramidal.

8. Remerciements

Le comité remercie vivement tous les ludothécaires qui se sont investis tout au long de l'année et qui ont permis la bonne marche de la ludothèque, d'autant plus avec l'absence du responsable. Remerciements aussi à Fatima Gomez qui, année après année, est toujours là, fidèle au poste, pour le nettoyage des locaux, tâche indispensable au bien-être des usagers.

Le comité, l'équipe des ludothécaires et les bénévoles remercient la Ville de Genève qui, en maintenant ses subventions et d'autres facilités, est consciente du rôle que jouent les ludothèques auprès de la population et dans la vie des quartiers.

Le comité remercie également tous ceux qui soutiennent de près ou de loin l'action de la ludothèque : les usagers et les nombreux partenaires avec qui la ludothèque collabore et notamment la Maison de quartier Chausse-Coq, les Associations du quartier de la Vieille-Ville, le personnel éducatif et technique des écoles Ferdinand Hodler et Saint-Antoine ainsi que le personnel du Giap des écoles de Ferdinand Hodler et Saint-Antoine.

“L'enfant qui ne joue pas, n'est pas un enfant. Mais l'homme qui ne joue pas, a perdu à jamais l'enfant qui vivait en lui et qui lui manquera beaucoup”
Pablo Neruda